



Le Canada possède un marché interne riche, une main-d'œuvre très spécialisée et bien formée, des systèmes de transport efficaces et une infrastructure de télécommunications qui fait l'envie du monde entier. Le secteur privé du Canada est compétitif et à forte intensité de connaissances, en particulier dans les télécommunications, la biotechnologie, les logiciels (qui comprennent les capacités de codage), les équipements médicaux, les produits pharmaceutiques et les technologies marines. Nos excellents systèmes de protection de la santé et d'enseignement sont à la base même de notre haute qualité de vie. Le Canada reste attrayant pour les investisseurs étrangers. Après plus de dix ans de déficits élevés et d'inflation, le taux d'inflation du Canada est actuellement parmi les plus bas au monde et le budget est maintenant équilibré. Selon le Forum économique mondial, le Canada se situe au 4^e rang mondial pour la compétitivité internationale, alors qu'il était au 20^e rang en 1994, et l'Economist Intelligence Unit classe l'environnement économique du Canada au troisième rang sur 58 pays pour les cinq prochaines années.

Le Canada a pu obtenir ces avantages sans sacrifier ses principales valeurs économiques et sociales. Les investisseurs étrangers qui viennent au Canada sont soumis aux mêmes lois que les investisseurs canadiens, y compris celles qui visent à protéger l'environnement et celles qui établissent les normes les plus élevées dans le domaine de la main-d'œuvre, de la santé, de la construction et de la sécurité.

Mais l'investissement n'est pas une voie à sens unique. Un des aspects les plus importants de l'histoire économique récente du Canada est la rapidité de la croissance de l'investissement canadien à l'étranger. La valeur de cet investissement a plus que triplé entre 1985 et 1997, pour passer de 57,2 à 194 milliards de dollars et, en 1997, pour la deuxième année consécutive, l'investissement direct à l'étranger des entreprises canadiennes a dépassé l'investissement étranger au Canada.

L'investissement direct à l'étranger des entreprises canadiennes fait partie de leur effort stratégique visant à élargir leur part du marché et à rester compétitives dans les marchés étrangers. Les entreprises ont de plus en plus recours aux investissements à l'étranger pour renforcer leur exploitation, pénétrer de nouveaux marchés et acquérir de nouvelles technologies, ressources et compétences. Tout semble indiquer que ce genre d'investissement ne précipite pas une

« exportation d'emplois », mais qu'il se traduit en fait par une hausse du chiffre d'affaires et de la production des établissements se trouvant dans le pays d'origine. Par exemple, une étude entreprise par la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement estime que plus d'un tiers du commerce mondial de produits manufacturés concerne les échanges entre des sociétés mères et leurs filiales à l'étranger.

D'autres études ont montré que la croissance, la productivité et les bénéfices des entreprises canadiennes présentes sur les marchés mondiaux sont supérieurs à ceux des sociétés axées sur l'économie interne. Nous avons également constaté que les revenus provenant des investissements directs à l'étranger du Canada ont considérablement augmenté ces dernières années, ce qui a contribué à améliorer notre niveau de vie. La croissance de l'investissement canadien à l'étranger s'est traduite par une augmentation des exportations, ce qui a eu un effet direct sur la santé économique du Canada.

Les États-Unis sont pour le Canada le plus important partenaire en investissement, car ils représentent plus de 50 p. 100 de l'investissement direct total à l'étranger, suivi du Royaume-Uni et des autres pays de l'Union européenne. Cependant, les efforts déployés par les entreprises canadiennes pour diversifier leurs opérations mondiales ont produit un développement rapide des relations d'investissement avec de nombreux autres pays, en particulier en Amérique latine et dans le bassin du Pacifique. Plus de 20 p. 100 de l'investissement direct du Canada à l'étranger se trouve maintenant dans des pays en voie de développement, et l'on prévoit que cela produira une hausse des exportations canadiennes à destination de ces pays.

La croissance de l'investissement à l'étranger des entreprises canadiennes a augmenté la demande d'une amélioration de l'accès et d'une meilleure protection pour les investissements canadiens. Cependant, les règles internationales, qui sont les outils essentiels permettant de fournir un environnement stable, transparent et ouvert pour ces mouvements internationaux d'investissement, sont encore en cours d'élaboration. Ces règles sont actuellement formulées aux niveaux bilatéral, régional et multilatéral, tel que décrit ci-dessous. Il n'existe cependant pour le moment aucun ensemble complet de règles.